

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1 346 du 8 décembre 1945

n° 1 346

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 décembre 1945

Numéro JO

n° 11 du 31/12/1945

Date du numéro

31 décembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

ont été nommés miliciens de 2e classe avant deux ans de service : Pour compter du 1er décembre 1945 : 1664 Bouchara Adan. 2e classe, affecté à la 2e Compagnie ; 1665 Mohamed Salem Adan, 2e classe, affecté à la 2 Compagnie ; 1666 Farah Addawa 2e classe, affecté à la 2 Compagnie.